

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GAZETTE SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir, Omnibus.
3 — 52 — — Express.
3 — 32 — matin, Express-Poste.
9 — — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — matin, Omnibus.
6 — 43 — soir, Omnibus.
9 — 44 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 15 minut. matin, March.-Mixte.
8 — 7 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Paris, 21 mai.

On connaît aujourd'hui la destination du cin-
quième corps d'armée dont le commandement est
confié à S. A. I. le prince Napoléon. Une brigade
de ce corps, commandée par le général Coffinière, a
débarqué hier à Livourne. Le prince Napoléon a dû
s'y rendre de sa personne dimanche 22 mai.

D'après une dépêche privée, l'empereur François-
Joseph serait arrivé à Milan, et de là se serait im-
médiatement rendu à Pavie; mais cette nouvelle est
évidemment inexacte, puisque nous savons par une
autre dépêche que l'empereur d'Autriche a passé
une revue à Vienne dans la journée d'hier.

Cependant, il paraît que les forces autrichien-
nes, concentrées entre Stradella et Broni, un peu
au-dessus de Pavie, auraient fait un mouvement en
avant sur Casteggio, se rapprochant ainsi du corps
français qui occupe Voghera.

On évalue l'armée autrichienne en Italie à 220,000
hommes distribués de la manière suivante : Ancône,
7,000 hommes; Ferrare, 4,000; Venise, 12 à 15,000;
Legnago, 1,000; Mantoue, 4,000; Vérone, 6,000;
Peschiera, 2,000; Plaisance, 5,000; Brescia,
Milan, Bergame, Cremonne et d'autres places de
ce district, 20 à 25,000. En outre, depuis deux jours,
il a été concentré 20,000 hommes à Plaisance. On
évalue les malades et non-combattants à 20,000.
En comprenant les 20,000 qui ont été rassemblés
autour de Plaisance et 4 à 5,000 qui sont à Pavie,
on trouve que les forces effectives de l'armée autri-
chienne en Piémont seraient d'environ 130,000 hom-
mes.

Les forces alliées dépassent certainement ce chif-
fre.

Les correspondances de Malte annoncent que la
flotte anglaise dans la Méditerranée se compose au-
jourd'hui de dix vaisseaux de ligne et trois frégates,
plus un certain nombre de bâtiments de transport.
La *Hibernia* porte le pavillon de l'amiral Codrington.

Paris, 22 mai.

Le premier bulletin de l'armée d'Italie nous ap-
porte une victoire. A cinquante ans d'intervalle, le

village de Montebello donne pour la seconde fois son
nom à de glorieux faits d'armes.

Le succès remporté par le général Forey sur les
troupes du général Stadion a entraîné la retraite com-
plète des Autrichiens, dont l'extrême gauche a re-
passé le Pô par le pont de la Stella.

En même temps que nous battions l'ennemi à
Montebello, le général Cialdini, avec un corps
d'armée piémontais, parvenait à forcer le passage de
la Sesia devant Verceil, après une lutte acharnée
qui s'est terminée aussi par la défaite des Autri-
chiens. Cette affaire doit entraîner les mêmes consé-
quences pour la droite des Autrichiens que l'affaire
de Montebello pour la gauche. Ils vont probable-
ment évacuer la Lomellina par Buffalora, à moins
qu'ils ne se déterminent à livrer une seconde ba-
taille de Novare, dans des conditions bien différen-
tes de la première.

Ces deux combats, si glorieux pour la France et
pour ses deux alliés les Piémontais, auront très-
probablement pour conséquence immédiate l'évacua-
tion complète du Piémont par l'armée autrichienne.

On disait aussi que Garibaldi devait attaquer l'en-
nemi à Arona sur le lac Majeur, c'est-à-dire à l'ex-
trémité de sa ligne; mais nous apprenons que les
Autrichiens ont abandonné les bords du lac.

En présence de ces événements, qui ont mis à
Paris la joie dans tous les cœurs, il est curieux de
lire les appréciations d'un journal spécial, la *Gazette
militaire* de Vienne. Ce journal représentait l'armée
autrichienne bien établie à Verceil, avec l'intention
de se tenir dans cette position bien choisie « et d'y
résister jusqu'à la dernière extrémité. » C'est à la date
du 18 que cette résolution était publiée. Aujourd'hui
22 mai, les Autrichiens ont évacué Verceil, et ils
n'ont pas réussi à empêcher le passage de la Sesia
par l'armée piémontaise.

Du reste, il y a dans la déconvenue de la *Gazette
militaire* une leçon dont les journaux de tous pays
belligérants peuvent faire leur profit : c'est qu'il est
dangereux de prédire les opérations militaires, et
qu'il faut se contenter du plaisir inoffensif d'en dis-
courir après coup.

Le bruit court que le général autrichien Benedek,
blessé à la cuisse dans un engagement qui a eu lieu
le 8 mai près de Casale, vient de mourir après avoir
subi l'amputation.

Plusieurs des vaisseaux français qui ont paru de-
vant Venise relâchent la nuit dans le petit port de
Cortellazzo à l'embouchure de la Piave. Ils ont déjà
capturé un certain nombre de navires autrichiens.

La *Gazette de Vienne* annonce que les communes
lombardo-vénitiennes sont autorisées à vendre leurs
immeubles pour faciliter leur participation à l'em-
prunt de 75 millions de florins. Le premier verse-
ment doit avoir lieu à la fin du juin. A cette époque,
les percepteurs autrichiens seront-ils encore à leur
poste? — Auguste Vitu. (Le Pays.)

On nous écrit de Vienne, le 19 mai :

Les grands mouvements de troupes que l'on con-
tinue de remarquer en Gallicie semblent annoncer
que cette province peut devenir dans un temps peu
éloigné, le théâtre d'événements militaires. Le gé-
néral Schlick, qui commande en Gallicie, vient
d'en être rappelé pour être mis à la tête d'un corps
considérable de cavalerie; si l'on s'en rapporte à
certaines assertions, ce corps ne serait pas au-des-
sus de 16 régiments, c'est-à-dire que le général
Schlick prendrait le commandement de toute la ca-
valerie autrichienne des trois corps d'armée fédéraux
qui se rassemblent dans les environs de Salzbourg
et de Linz.

Si l'Autriche peut concevoir des craintes du côté
de la Gallicie, par suite du rassemblement de divers
corps de troupes russes dans la Bessarabie, la Vol-
hynie et la Lythuanie, elle ne doit pas être égale-
ment en complète sécurité du côté de la Serbie. La
aussi de graves événements peuvent éclater, les Ser-
bes se considérant déjà comme en hostilité avec la
Turquie. Or, la Serbie étant sur quelques points
limitrophe de la Hongrie, on conçoit la nécessité
où se trouve l'Autriche de ne pas laisser dégarnir
de troupes cette partie de l'empire.

De fâcheuses nouvelles sont arrivées au ministère
du commerce et de l'industrie, on annonce, en effet,
qu'un assez grand nombre de navires viennent d'être
capturés dans l'Adriatique par l'escadre française;
il est à craindre que la plupart des navires autri-
chiens, en cours de navigation dans d'autres mers,
ne subissent le même sort; les résultats de ces per-
tes sont incalculables puisque tout le commerce de
l'empire va se trouver atteint dans ses relations

FEUILLETON

LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

Troisième Partie.

(Suite.)

Alexis fit à sa femme un accueil empressé, mais il fré-
mit d'indignation en voyant Saint-Marquet.

— Je vous attendais, Madame, dit-il.

— Ah! vous avez reçu à temps ma lettre?

— Oui, Madame. Mais, je l'avoue, j'étais loin de pen-
ser que la vicomtesse d'Orban se ferait accompagner par
Monsieur.

Il désigna Saint-Marquet avec une sorte de dédain.

Celui-ci se raidit devant cette marque d'aversion.

— J'ignore, dit-il, ce que Monsieur le vicomte peut
avoir à me reprocher, et j'ose affirmer que ma conduite a
toujours été celle d'un galant homme. On n'est que trop
disposé à mépriser les inventeurs. Depuis Galilée, Ber-
nard de Palissy, Fulton...

— Il suffit, Monsieur, interrompit Alexis. Vous m'oblige-
rez en m'épargnant vos tirades.

— Mes tirades! Niez donc le mouvement et le pro-
grès!

— Ce qu'on ne peut nier, c'est que, par vos détesta-
bles conseils et pour nourrir vos absurdes entreprises...

— Monsieur le vicomte!...

— Plait-il?

Saint-Marquet baissa la tête.

— Je continue, dit Alexis. C'est que Madame, bercée par
vos chiffres pompeux, entraînée de projet en projet, ait
jeté dans des chimères ruineuses cette fortune que son
père lui avait gagnée par un travail de quarante ans;
cette fortune dont elle était si fière, et qui s'est dispersée
lambeau par lambeau. Voilà votre œuvre. Quand Madame
n'avait qu'à jouir de son rang sans se préoccuper d'aug-
menter des biens considérables, vous êtes venu avec un
langage mielleux; vous avez étalé des plans que je quali-
fiais d'insensés; vous lui avez fait accepter vos sottises;
en un mot, vous l'avez perdue!... Vainement j'essayais
quelques timides remontrances: on ne m'écoutait pas,
on me rebutait, on suspectait mon désintéressement,
et l'on n'avait d'oreilles et d'égards que pour un fripon!

— Monsieur le vicomte!

— Oui, un fripon. Vous qui osez vous présenter ici
et que j'aurais déjà chassé à coups de canne, sans le res-
pect que je conserve pour Madame.

— C'est bien la peine de se déranger! murmura Saint-
Marquet en regardant Mathilde avec mécontentement.

— Un dernier mot, reprit Alexis, et je ne m'occupe-
rai plus de vous. Estimez-vous heureux que je ne vous
aie pas recommandé à la justice, il y a des articles dans
le Code contre l'escroquerie.

— Madame la vicomtesse, dit vivement l'inventeur, je
ne puis plus y tenir... Permettez-moi d'aller attendre
dans la chaise de poste.

Quand Saint-Marquet fut sorti, Mathilde s'exprima
ainsi, avec un accent dont la modération frappa de sur-
prise les assistants.

— Je conçois, Monsieur, votre irritation. Il y a eu
entre nous de tristes malentendus, des dissentiments
que je regrette et que le temps réparera, j'espère. Je
comprends également que la vue de M. Saint-Marquet
vous soit désagréable. N'ayant point approuvé mes en-
treprises, vous ne sauriez aimer l'homme qui me les a
inspirées. Il a du mérite cependant; et, si je doutais de
sa probité, je lui eusse fermé ma porte. Non, il n'a pas
voulu me tromper. Sans doute, nous avons rencontré des
obstacles, nous avons éprouvé des échecs, mais tout peut
se réparer: encore une mise de fonds, et notre œuvre est
sauvée!

— Ces fonds, où sont-ils? Qu'est devenue votre mai-

avec le monde entier. Les douze grands bateaux à vapeur appartenant à la compagnie du Lloyd autrichien, seraient toutefois parvenus à échapper aux croiseurs français en se réfugiant dans le port de Corfou. Plusieurs bâtiments de guerre et chaloupes canonnières ennemis sont venus se montrer dans les eaux de Cattaro. — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Le *Moniteur* contient la dépêche télégraphique suivante :

Alexandrie, 21 mai. — Les Autrichiens ont attaqué, avec environ 15,000 hommes, les postes avancés du maréchal Baraguey-d'Hilliers. Ils ont été repoussés par la division Forey, qui s'est admirablement conduite et a enlevé le village de Montebello, déjà fameux, après un combat acharné de quatre heures. La cavalerie piémontaise, commandée par le général de Sonnaz, a montré une énergie peu commune. Nous avons fait 200 prisonniers, dont un colonel. Nous avons eu 5 à 600 hommes tués ou blessés.

Le général de brigade d'infanterie Beuret, le commandant Bachet, ont été tués. Les colonels Guyot de Lespart, de Bellefonds, Conseil-Dumesnil et les commandants Lacretelle et de Férussac ont été blessés.

Cette affaire fait grand honneur au général Forey, qui a montré autant d'intelligence que de bravoure. Les Autrichiens sont en pleine retraite depuis hier soir.

Les pertes de l'ennemi s'élèvent à plus de 2,000 hommes.

L'Empereur est parti aujourd'hui pour Voghera et a visité les hôpitaux, où les blessés autrichiens ont été recueillis avec les Français et reçoivent les mêmes soins.

Turin, 22 mai, 2 heures du matin. — Le bulletin du soir ajoute quelques détails sur le fait d'armes de Montebello. La perte des Autrichiens est évaluée à 2,000 hommes tués ou blessés. Des correspondances de Voghera annoncent aujourd'hui que l'ennemi se retirait en pleine déroute vers Stradella. On voyait sur le pont de la Stella passer des charriots de blessés et les troupes battant en retraite.

A l'extrême gauche de notre armée, le général Cialdini a forcé aujourd'hui d'une manière admirable le passage de la Sesia, près Verceil. L'ennemi a été mis en fuite, laissant au pouvoir des nôtres des officiers et des soldats prisonniers, ainsi que des armes, voitures et chevaux.

Turin, 22 mai, 10 heures 1/2 du matin. — *Bulletin officiel.* — Le général Cialdini, voulant s'emparer de la tête gauche du pont de Verceil, pour protéger la construction d'un autre pont sur la Sesia, a mis en mouvement deux colonnes qui, après avoir passé la rivière, devaient aboutir au même point.

La colonne qui a passé par un gué de la Sesia, du côté d'Albano, attaquée par un grand nombre d'Autrichiens, a soutenu un vif combat à Villata et a mis l'ennemi en déroute.

Les nôtres se sont établis à Borgo-Vercelli. L'autre colonne a franchi la Sesia près de Cappuccini-Vecchi et a surpris deux compagnies de l'ennemi. Nos pertes ont été légères; celles des Autrichiens sont considérables.

Les Modénais ont quitté la nuit dernière Anlla, enclouant leurs canons et se retirant à Fivizzano.

Berlin, 22 mai. — La *Correspondance autrichienne* d'hier samedi, contient la relation suivante du combat de Montebello :

« Le maréchal-lieutenant comte de Stadion a poussé, le 20 de ce mois, la reconnaissance forcée, ordonnée pour ce jour, afin de déterminer la position et la force de l'aile droite de l'ennemi. En conséquence, il s'est avancé vers Teglio et Montebello, où il a rencontré des forces de beaucoup supérieures aux siennes.

« Après un combat acharné, le comte de Stadion s'est retiré dans le meilleur ordre derrière le Pô, après avoir forcé l'ennemi à développer ses forces. »

Berne, 21 mai. — On mande du Tessin que tous les détachements autrichiens qui opéraient près du lac Majeur se sont retirés.

Vienne, 21 mai. — L'*Ost-Deutsch-Post* parle d'une prétendue lettre de l'empereur de Russie adressée au grand-duc de Hesse. Cette lettre exprimerait des sentiments pacifiques.

L'*Ost-Deutsche-Post* donne, il est vrai, cette nouvelle comme un bruit.

Le départ de la cour d'Autriche sera ajourné probablement jusqu'à jeudi.

Berne, 21 mai. — Des dépêches de Magadino annoncent que Garibaldi, à la tête de 4,000 hommes, était hier à Romagnano; il est entré ce soir à Arona, se disposant à agir contre Laveno. — Havas.

Le village de Montebello, qui vient d'être une seconde fois illustré par nos armes, est celui où, le 9 juin 1800, cinq jours avant la bataille de Marengo, le général Lannes battit les Autrichiens.

Le général Lannes, depuis si célèbre, dut plus tard à ce fait d'armes son titre de duc de Montebello.

Il était de Lectoure, dans le département du Gers. (Le Pays.)

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Vendredi dernier, sur les deux heures, le tonnerre est tombé sur l'étable de la ferme du Chantier, appartenant à M. Derouin, en la commune d'Allonnes, à 500 mètres du château du Bellay. — Le fluide, paraît-il, s'est introduit par la porte entrouverte de l'écurie, a passé par-dessus la tête du bouvier, puis est allé frapper un bœuf qui est tombé mort.

La foudre n'a laissé d'autres traces de son passage que sur un soliveau qu'elle a noirci.

VILLE DE SAUMUR.

Service militaire.

Le Maire de la ville de Saumur prévient ses administrés que les engagements dans les équipages de la flotte, comme *ouvriers chauffeurs*, sont ouverts à Paris, au ministère de la marine et dans chacun des cinq ports de Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon.

Sont admis à s'engager pour sept ans, en cette qualité, les ouvriers civils qui, âgés de moins de 30 ans, peuvent justifier régulièrement de leur apti-

tude professionnelle comme ajusteurs, forgerons ou chaudronniers.

On trouvera à la mairie (bureau militaire) tous les renseignements nécessaires.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 21 mai 1859.

Le Maire, RAGUDEAU, adjoint.

LOTÉRIE DE L'EXPOSITION DES BEAUX-ARTS DE 1859.

Nous appelons aujourd'hui l'attention de nos lecteurs sur une œuvre artistique éminemment utile : la Loterie de l'Exposition de 1859, instituée par S. Exc. le Ministre d'Etat.

Cette première épreuve d'un placement tout nouveau des œuvres de nos artistes vivants réussira, nous en avons la conviction, quand le public aura bien compris le but que s'est proposé l'administration et pu apprécier les résultats déjà obtenus par la commission d'acquisition, que le ministre a nommée, et qui est composée de :

MM. Le comte de Morny, président du Corps-Législatif;
Schneider, vice-président du Corps-Législatif;
Le marquis Maison;
Le duc de Cambacérès;
Adolphe Moreau.

Donner un nouveau lustre aux œuvres des maîtres, faire connaître de jeunes talents qui n'ont besoin que d'encouragements, voilà ce qu'a voulu M. le Ministre. Ceux de nos lecteurs qui visiteront l'exposition pourront se convaincre que les conditions du programme sont aujourd'hui remplies.

En effet, au haut du grand escalier, sur le vaste palier qui précède les salons consacrés à la peinture, une salle nouvelle, sorte de *tribune privilégiée*, vient d'être improvisée. Elle renferme les tableaux, dessins et objets d'art acquis jusqu'à ce jour par la commission. Ces choix, faits avec discernement et impartialité, ont réalisé les suffrages, cependant si difficiles à concilier, des partisans de nos diverses Ecoles.

Il nous suffira de citer quelques noms, tels que ceux de MM. Bida, Bellange, Bonheur, Henriette Brown, Breton, Lepoittevin, Toulmouche, de Knyff, Aubert, Charles Leroux, Leleux, Lavielle, de Balleroy, Caraud, de Courzon, Desjobert, etc.

Espérons que les billets de cette loterie auront, dans la France entière, la vogue qu'ils méritent à tant de titres. Au fur et à mesure du placement, le prix intégral en est employé, par la commission, en acquisitions de nouveaux objets d'art.

On peut se procurer des billets, dont le prix est de un franc, en écrivant et envoyant des timbres-poste au Directeur de la Loterie de l'Exposition (*Palais des Champs-Élysées*).

COMMUNE DES ROSIERS.

CONCOURS DE BESTIAUX.

Le Maire de la commune des Rosiers prévient le public que le lundi 13 juin 1859, fête de la Pentecôte et jour de l'assemblée de cette commune, un concours de bestiaux aura lieu sur la place du Champ-de-Foire, et que des primes seront accordées aux juments qui seront suivies de beaux produits, aux poulains de un à trois ans, ainsi qu'aux taureaux et génisses.

son de la rue de Castiglione? votre ferme de Beangery? votre château du Mesnil?... De la fumée, Madame, de la fumée!

— Il me reste cent mille francs.

— C'est vrai, il vous reste cent mille francs, juste de quoi avoir un modeste revenu et être à l'abri du besoin. Il reste la bouchée de pain de ceux qui ont été millionnaires et se sont perdus dans les abîmes de la spéculation. Ils vous reste de quoi vivre, non avec faste, mais avec une certaine dignité. Après cela, Madame, que vous restera-t-il?

— Comment? mais je ne compte pas perdre.

— Pardon; vous comptez les remettre à M. Saint-Marquet, n'est-ce pas?

— Sans doute... c'est un dernier coup de collier.

— Oui, la dernière dépouille qu'il vous enlèvera.

Le caractère altier de Mathilde reprit le dessus.

— Monsieur, dit-elle, vous me faites payer cher le service que je suis venue vous demander.

— Telle n'est pas mon intention. Jamais, Madame, vous avez su apprécier ma sincérité et ma délicatesse. Personne moins que moi cependant n'était attaché à votre fortune. Mes conseils n'émanaient que de ma tendresse pour vous. J'ai beaucoup souffert, et pas une fois je n'ai eu la consolation d'être compris. Au moins ne pourrez-

vous pas, en cette occasion plus qu'autrefois, vous plaindre de ma résistance : je n'ai rien empêché, je n'empêcherai rien aujourd'hui. Il vous faut ma signature, je vous la donne. Avez-vous apporté l'acte nécessaire?

— Le voici, Monsieur.

Mathilde tendit le papier d'une main tremblante.

Le vicomte s'assit à son bureau, lut tranquillement l'acte et signa avec calme.

— Maintenant, Madame, dit-il, je vous ajourne à un mois.

— Oh! je triompherai!... s'écria-t-elle, et j'espère, vicomte, que vous ne refuserez pas une partie de la fortune que je vais regagner.

On échangea des adieux polis, mais froids. Cinq minutes après, la chaise de poste reprenait la direction de Paris.

— Allons, dit Alexis, laissons-la courir à sa ruine.

— Mais que ferez-vous? demanda Bénédicte.

— Je travaillerai.

— Et vous ne me permettriez pas de partager avec vous mon petit revenu?

Le vicomte répondit en pressant la main de l'artiste :

— Je travaillerai.

Bénédicte regarda une dernière fois la chambre où il avait espéré trouver quelque repos, prit affectueusement

congé de Louise qui descendait jusqu'à la porte de la rue, et s'éloigna avec le vicomte.

A peine avaient-ils fait cinquante pas, qu'ils aperçurent un homme qui fuyait, tête nue, les cheveux épars, devant un homme au visage menaçant.

Le premier criait : — Au secours!... sauvez-moi!... j'ai peur de Pierre!

Et le second : — Arrêtez-le!... c'est un idiot!...

La foule s'amassait; parmi les curieux se trouvait Faustin Gournet qui applaudissait en disant :

— Laissez! laissez... c'est le stupide héritier qui s'est vendu pour quatre-vingt mille livres de rente.

Et l'on entendait ce cri déchirant :

— Au secours!

Et cet appel jeté d'une voix féroce :

— Arrêtez-le!

Alexis reconnut Alphonse de Lagrange.

— Alphonse! dit-il en s'avançant.

A son tour, à cet accent d'ami, l'idiot s'arrêta.

— C'est moi, Alexis d'Orban, ne crains rien.

Et s'adressant à Pierre :

— Que voulez-vous? dit-il.

— Le ramener à la maison.

— Pourquoi l'a-t-il quittée?

— Pour un rien; parce que je l'empêche de faire des

Des danses publiques auront lieu sur le mail, un mât de cocagne y sera également placé.

Le soir, un très-beau feu d'artifice sera tiré sur la place du Marché.

A la Mairie des Rosiers, le 15 mai 1859.

Le Maire, E. TESSIÉ DE LA MOTTE.

Pour chronique locale : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Turin, 23 mai, 2 heures 40. — L'ennemi, voulant empêcher une reconnaissance vers la Sesia, dirigée par le roi Victor-Emmanuel, se montra en grand nombre à Palestro. L'artillerie ennemie fut partout forcée de se taire.

L'ennemi a fusillé une famille entière, composée de huit personnes, parce qu'on avait trouvé dans sa demeure des fusils autrichiens.

Les Français ont occupé Casteggio où ils se fortifient.

Hier, S. A. I. le prince Napoléon est parti pour Livourne.

La Gazette Piémontaise annonce que le roi de Naples est mort hier à une heure et demie, et que la ville de Naples était tranquille.

L'Empereur est parti ce matin pour Voghera.

Londres, 23 mai. — Le Times publie, dans sa seconde édition, une dépêche de Rome, écrite dimanche au soir, annonçant que le roi de Naples est mort le même jour, à une heure et demie de l'après-midi.

Londres, 23 mai. — Le Times dit que malgré la résolution du Parlement, l'Angleterre continuera d'acquiescer les droits de péage sur l'Elbe à Strade.

Lord Malmesbury, en renouvelant le traité avec le Hanovre, aurait pris l'engagement de payer encore les droits de Strade pendant plusieurs années.

Suivant le Times, le roi de Naples mort, la France serait disposée à reconnaître la neutralité du gouvernement napolitain pendant la guerre.

Le Times dit que les Monténégrins ont intercepté les communications de l'Autriche avec Cattaro et Raguse, en coupant les fils du télégraphe à Sutorma.

Le Morning-Herald dit qu'il n'est pas vrai que lord Derby ait offert à lord Palmerston de faire partie du cabinet. — Havas.

Route départementale, n° 14, de Saumur à la Varenne. — Traverse de Gennes.

AVIS.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, chevalier de la Légion d'Honneur,

En exécution des articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, donne avis que l'Administration vient d'acquiescer, des propriétaires dont les noms suivent, les terrains ci-après désignés, nécessaires à la construction de la route départementale n° 14 de Saumur à la Varenne, sur le territoire de la commune de Gennes :

1° De la Dame Louise Baudriller, épouse du sieur Mathieu Carré, avec lequel elle demeure à Gennes, trois parcelles de terre et de jardin, situées au lieu dit le Moulin, section n°s 1027, 1035 et 1,034 du plan cadastral, contenant ensemble 9 ares 98

centiares, estimés à raison de 67 et de 175 francs l'are, ci. 1,108 fr. 22 c.

Indemnité pour destruction de clôture et perte de récolte, ci 142 50

Total. 1,250 fr. 72 c.

2° De la Dame Marie-Michelle Salmon, veuve de André Albert, demeurant à Gennes, et de M^{me} Adélaïde Albert, sa fille, épouse de Aimé-Louis Buffard, avec lequel elle demeure à Vihiers, deux parcelles de pré et de terre, situées au lieu dit Joreau, section n°s 1,437 et 1445 du plan cadastral, contenant ensemble 8 ares 51 centiares, à raison de 65 fr. l'are, ci. 553 fr. 15 c.

Indemnité pour perte de récolte et de blé. 18 »

Total. 571 fr. 15 c.

Les personnes qui auraient des droits à exercer sur les sommes mentionnées ci-dessus, devront se faire connaître au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, dans le délai de huit jours, à compter de la publication du présent avertissement, à défaut de quoi elles seront déchues de leurs droits à l'indemnité. — Loi du 3 mai 1841, art. 21.

Hôtel de la Sous-Préfecture, à Saumur, le 21 mai 1859.

Le Sous-Préfet.

(206) V^{ie} O'NEILL DE TYRONE.

ÉTAT-CIVIL du 1^{er} au 15 mai 1859.

NAISSANCES. — 3, Hermine-Joséphine Raboteau, rue de la Chouetterie; — Marie-Louise Charton, rue du Portail-Louis; — Augustine Lubin, rue de la Marmaillet; — 7, Zoé-Marie-Désirée Penot, rue de la Maréchalerie; — Ernestine Pelou, rue de la Basse-Île; — Louis Rousse, à la Croix-Verte; — 9, Edouard-Eugène Micault, rue Saint-Jean; — Berthe-Mathilde Galard, rue de la Tonnelle; — Joseph-Auguste Goujon, rue Basse Pierre; — 10, Juliette-Maguerite Doussin; — 12, Marie-Eugénie Rousseau, carrefour Dacier; — Charles-Émile Rabouan, rue de la Chouetterie; — 13, Albert-Auguste Voizan, rue de la Visitation.

MARIAGES. — 2, Auguste Aubin, cultivateur, a épousé Joséphine Aubin, couturière, tous deux de Saumur; — Félix Berger, contrôleur au chemin de fer, a épousé Marie Robert, sans profession, tous deux de Saumur; — 10, Charles Blin, pompier, a épousé Florence-Victorine-Marie Lepingieux, sans profession, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 2, François-Gratien Frainbault, propriétaire, 63 ans, à la Croix-Verte; — Louis-François Mouillé, 2 ans, Montée-du-Fort; — Pierre-François-Louis Chatellier, serrurier, 72 ans, célibataire, rue de Fenet; — 3, Charles David, 7 ans, Grand'Rue; — Félix Outreman, 2 ans, Montée-du-Fort; — Jeanne Robin, journalière, 86 ans, veuve Juteau, à l'Hôpital; — 5, Anne Clerc, aubergiste, 52 ans, femme Roulleau, rue Concouronne; — Guillaume Ogeron, journalier, 56 ans, rue de Fenet; — 6, Marie Salmon, propriétaire, 54 ans, femme Bellanger, rue de l'Abreuvoir; — Michel Gachette, marchand d'huile, 60 ans, rue Braud; — 7, Marie-Louise Baranger, 6 ans, à la Croix-Verte; — Auguste Pelou, pêcheur, 65 ans, rue du Petit-Pré; — 7, Victor Vincent, 6 ans, rue des Boires; — 8, Anne Tessier, 41 ans, femme Guyard, rue de la Visitation; — 9, Augustin, mort-né, rue de Fenet; — 10,

Françoise Daimé, 72 ans, veuve Journitz, à la Providence; — Marguerite Chauveau, cocassière, 61 ans, femme Girard, place Saint-Pierre; — Urbain Boret, bourellier, 85 ans, rue de Fenet; — 11, Guillet, mort-né, rue de l'Île-Neuve; — 12, Jeanne-Françoise Bouclé, journalière, 73 ans, femme Dormiqué, à l'Hôpital; — 14, Anne Samson, propriétaire, 58 ans, femme Kornosoff, Grand-Rue.

Il se publie à Paris, depuis environ six mois, une feuille mensuelle qui n'est pas sans utilité. Sous le titre de MONITEUR DU SAUVETAGE, journal des Sapeurs-Pompiers et des Sauveteurs, on vient d'élever une tribune pour cette classe de citoyens si dévoués et si désintéressés, pour lesquels secourir son semblable est un besoin, et dont la noble devise est *sauver ou périr*! Encouragée à son début par les personnalités les plus éminentes, parmi lesquels il faut compter S. A. I. le prince Jérôme, monseigneur le cardinal archevêque de Paris, M. le préfet de la Seine, leurs Excellences les ministres de la guerre, de la marine et de l'intérieur, M. le comte de Lyonne, président de la Société des Sauveteurs de la Seine, et un grand nombre de MM. les officiers commandants les compagnies de Sapeurs-Pompiers des principales villes de France, cette feuille a vu ses doctrines goûtées par le public et son existence tout d'abord assurée. Pour notre compte, nous ne saurions trop la recommander à nos lecteurs qui feraient partie du corps de nos Pompiers, ou pour lesquels les questions qui touchent à l'organisation des secours contre l'incendie ne seraient pas indifférentes, car ils trouveront dans ce recueil des documents sérieusement élaborés et des renseignements utiles à plus d'un titre. — Pour s'abonner, envoyer un mandat de poste de 7 fr. à l'ordre de M. Baudeau, l'un des administrateurs du journal, 16, galerie Montmartre, passage des Panoramas (*écrire franco.*) — On ne s'abonne pas pour moins d'une année. — Les abonnements partent tous du 15 octobre dernier.

Marché de Saumur du 21 Mai.

Froment (hec. de 77 k.)	16 38	Graine de colza.	—
2 ^e qualité, de 74 k.	15 75	— de lin	24 —
Seigle	9 20	Amandes en coques	—
Orge	9 20	(l'hectolitre)	—
Avoine (entrée)	10 50	— cassées (30 k.)	62 —
Fèves	12 40	Vin rouge des Cot.,	—
Pois blancs	20 —	compris le fût,	—
— rouges	16 —	1 ^{er} choix 1838.	—
Cire jaune (30 kil)	250 —	2 ^e — — — — —	110 —
Huile de noix ordi.	60 —	3 ^e — — — — —	90 —
— de chenevis	42 —	— de Chinon.	70 —
— de lin	49 —	— de Bourgueil	120 —
Paille hors barrière.	28 66	Vin blanc des Cot.,	—
Foin id.	80 66	1 ^{er} qualité 1838	—
Luzeerne (droits com)	78 —	2 ^e — — — — —	80 —
Graine de trèfle	70 —	3 ^e — — — — —	50 —
— de luzerne.	52 —	— ordinaire.	—

(a) Prix du commerce.

BOURSE DU 21 MAI.

3 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 61 35.

4 1/2 p. 0/0 hausse 1 fr. — Fermé à 90 00

BOURSE DU 23 MAI.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 61 35

4 1/2 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 89 60.

P. GODET, propriétaire-gerant.

folies.

— Parce vous le maltraitez!... Tenez, il a l'oreille en sang!

— Ah! parbleu! pour un petit coup... faut-il tant clabauder?

— C'est votre maître, entendez-vous? S'il ne jouit pas de toute sa raison, vous ne lui en devez que plus d'égards et de ménagements. Prenez garde qu'il n'ait encore à se plaindre. Mon cher Alphonse, écoute-moi; je suis ton ancien camarade. Retourne chez toi avec ton domestique; tu n'as rien à craindre.

De Lagrange cependant s'était accroché à M. d'Orban. Il murmurait d'un accent de terreur :

— Non, non, prends-moi... prends-moi... J'ai peur de Pierre!

— Vous voyez! dit sévèrement le vicomte; si vous ne vous étiez pas permis de le maltraiter...

Le valet répliqua insolemment :

— Qu'est-ce que vous voulez? vous n'êtes pas mon maître!

— Et Alphonse n'est plus le vôtre; car, moi, au nom de mon ami, je vous chasse!

— Ça ne se passera pas comme ça!

— Pierre a raison, disait Gournet à la foule.

— Des menaces! dit le vicomte avec mépris. Je ne vous donne qu'un conseil... C'est de partir sans résistance.

Vous avez assez longtemps pillé et maltraité ce malheureux.

Pierre tourna les talons en fermant les poings avec rage sans écouter Gournet qui le suivait pour l'exciter contre les aristocrates.

Alexis et Bénédicte étaient revenus jusqu'à la maison, du seuil de laquelle Louise avait été témoin de toute cette scène.

— Tiens, sœur, dit le vicomte, au moment où nous perdons notre cher Bénédicte, le ciel veut que l'asile d'amitié s'ouvre à un autre infortuné. Voici Alphonse de Lagrange; je te le recommande. Il restera avec nous jusqu'à ce que je lui aie trouvé des domestiques parfaitement sûrs.

— C'est bien, mon frère; mais si vous vous éloignez, n'est-il pas à craindre que ce méchant Pierre...

— Non, non, sois tranquille. Chez les gens de cette sorte, la brutalité n'a d'égale que la lâcheté. Maintenant, en route, mon cher Bénédicte.

— Ah! s'écria l'artiste, j'envie le sort de cet aliéné... Il ne sait plus rien de la vie!

Alphonse de Lagrange ne fut pas plus tôt chez M. d'Orban, qu'il s'épancha dans une joie enfantine. Il allait, venait; il touchait à tout, et il répétait sans cesse :

— M^{lle} Louise est bien bonne... M^{lle} Louise est bien bonne!...

Puis :

— Mon oncle est mort, et j'ai hérité.

Mais il ajoutait :

— Je n'ai plus peur de Pierre.

— C'est un progrès, pensa Louise.

La jeune fille s'était mise à broder; de temps en temps elle jetait un regard sur Alphonse qui, assis en face d'elle, s'amusait à tirer, mêler et casser les fils d'un écheveau.

Tout-à-coup, Louise s'arrêta dans son travail. Une idée lui était venue, et cette idée la dominait en illuminant son esprit.

Elle s'élança hors du salon, et monta dans sa chambre, où elle s'agenouilla sur son prie-Dieu en joignant les mains :

— O mon Dieu! dit-elle, est-ce vous qui m'inspirez? Est-ce votre ordre suprême qui parle en moi?... Il me semble que je puis tenter la plus noble des entreprises, relever une de vos créatures, réveiller une âme endormie! Il me semble que cette tâche ne serait pas au-dessus de mes forces. Mon Dieu! inspirez-moi, soutenez-moi... Prêtez-moi cette patience et la persuasion. Ah! je le sens, si vous le voulez, je guérirai ce malheureux... Il ne vous connaît plus. Je le rendrai à votre amour!...

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, à Saumur.

GRANDE VENTE MOBILIÈRE APRÈS FAILLITE.

Le dimanche 29 mai 1859, à onze heures, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, aux Gripes, commune du Vaudelnay-Rillé, chez les sieurs CHESNEAU et RAVENAU, charbonniers, à la vente publique aux enchères de toutes les marchandises, matériel et mobiliers dépendant de leur faillite, à la requête de M. Kerneis, syndic de ladite faillite.

Il sera vendu :

Chevaux, 2 charrettes, 4 tombereaux, une carriole, harnais, 1,000 sances en toile, grande quantité de pierres à chaux et de pierres taillées, pierres dures pour tombes et constructions, pavés, bois de charpente, 1,000 hectolitres de chaux hydraulique, matériel servant à l'exploitation, secrétaires, commodes, armoires, buffets, tables, linge, fléau et les poids, fûts et bouteilles vides, batterie de cuisine et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A Céder Présentement,

POUR CAUSE DE DÉPART,
En totalité ou par parties,
Un Etablissement de Serrurerie,
Situé à Nantilly, rue du Pressoir-Saint-Antoine.
S'adresser à M. JOUBERT, rue Brault.

Etude de M^e TOUCHALEAUME,
notaire à Saumur.

A VENDRE

POUR ENTRER EN JOUISSANCE DE SUITE,
UNE MAISON,
Située à Saumur, rue de la Porte-Neuve, n° 3,

Composée d'un rez-de-chaussée, cave au-dessous, remise, écurie, cour et jardin, premier étage, grenier dessus, joignant M. Gauron et les jardins de MM. Bonnemère et Gauthier.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire.
Toutes facilités seront accordées pour les paiements. (246)

A VENDRE

UNE ETUDE D'HUISSIER près le Tribunal de première instance de l'arrondissement de Loudun (Vienne).
S'adresser à M. CALLANDREAU, titulaire. (655)

A VENDRE

UNE MAISON,

Sise Grand'Rue, 12.

S'adresser à M. PIETTE, architecte, rue Bodin, 12, ou à M^e LEROUX, notaire.

Il y aura toute facilité pour les paiements. (719)

A VENDRE ou A LOUER
Une MAISON, sise au Petit-Puy.
S'adresser à M. JOUFFRAULT.

A VENDRE

UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

DRAGÉES GUIGON.

Contre les ÉCOULEMENTS nouveaux et anciens, même les plus rebelles. — Guérison radicale en sept jours. — Succès infailible. — A Paris, Pharmacie rue Saint-Honoré, 167. — Dépôt, chez M. PERDRIAU, pharmacien à Saumur. (247)

CAFÉ IMPÉRIAL, SUPÉRIEUR, DE J^h ALGLAVE,

11, boulevard de Sébastopol, Paris.

Dépôt: chez M. JANOTY, marchand de comestibles, rue St-Jean, à Saumur.

Maison de Nouveautés pour Dames.

Compagnie Parisienne

Rue de la Tonnelle, près la place Saint-Pierre, à Saumur,
ON DEMANDE DES EMPLOYÉS.

A VENDRE

Un joli CHIEN de chasse, ayant eu la maladie. Agé de 2 ans 1/2.
S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

POUR CAUSE DE SANTÉ,

UN HOTEL,

Situé à Angers, dans un quartier très-commerçant.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Pour cause de départ :

1^o Lunette Bardou, objectif achromatique 00, 72; 2 oculaires célestes, 2 terrestres, support en cuivre, boîte en noyer fermant à clef.

2^o Appareil photographique Gaudin, en acajou, petit modèle; objectif achromatique, notices, produits chimiques n'ayant jamais servi, et boîte. Le tout neuf et de qualité supérieure.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

BELLES ÉCURIES, pouvant contenir six chevaux. — REMISE et PIED-A-TERRÉ, le tout en face de la Sous-Préfecture.

S'adresser au bureau du journal.

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE

PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infailible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisser et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 5 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 49. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean.

PRIX DU POT: 5 FR. (8)

AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, ph^en à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, etc. — Prix du pot: 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt: à Saumur, pharmacie de M. DAMICOURT, place de la Bilange; à Angers, pharmacie MÉNIÈRE. (54)

PA RBREVET D'INVENTION, S. G. D. G.

PETITEAU,

ENTREPRENEUR DE MAÇONNERIE,

Rue de la Scellerie, n° 42, près le Théâtre, à Tours,

Se charge exclusivement de la construction et de la réparation des FOURS pour boulangers et pâtisseries, par un nouveau système, plus économique et chauffant dans l'espace de vingt minutes.

La voûte du four se trouve plus basse au milieu qu'aux rives; ces fours sont garantis et le seront même pour vingt années et plus si on le désire.

NOTA. — La réparation se fait dans la même journée, et deux heures après que le pain a été retiré du four.

Nouveau système de HOURAS s'adaptant à tous les fours, produisant la même économie. Boche-fours et carreaux de toutes dimensions et de tous prix.

M. PETITEAU céderait l'exploitation partielle de son brevet à des conditions favorables.

Il est descendu, à Saumur, chez M. ROBIN, père des boulangers, place de l'Hôtel-de-Ville. (234)

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Approuvés par l'Académie impériale de Médecine

Pour éviter les contrefaçons dont ils sont l'objet,

il faut s'assurer que les étiquettes portent la signature de l'inventeur

PILULES FERRUGINEUSES DE VALLET

Pour la guérison de la chlorose (pâles couleurs), de l'anémie, de la leucorrhée, pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques et dans tous les cas où les ferrugineux sont ordonnés par les médecins

3 fr. le Flacon. — 1 fr. 50 le 1/2 Flacon.

PERLES D'ETHER DU D^r CLERTAN

Seul moyen d'administrer à doses fixes l'Ether, dont l'usage est si efficace contre les migraines, les névralgies, les palpitations, les crampes d'estomac et toutes les douleurs qui proviennent d'une surexcitation nerveuse.

PASTILLES ET POUDRE DU D^r BELLOC

Par l'emploi de ce charbon tout spécial, l'appétit revient et la constipation disparaît chez les personnes atteintes de maladies nerveuses de l'estomac et des intestins, et chez celles dont la digestion ne s'opère qu'avec difficulté.

POUDRE DE ROGÉ PURGATIF AUSSI SUR QU'AGRÉABLE

On prépare soi-même avec un flacon de Poudre de Rogé une excellente limonade au citrate de magnésie, qui purge aussi bien que l'eau de Sedlitz, et dont l'usage ne peut avoir aucun inconvénient.

DEPOSITAIRES POUR LE DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE :

MM. MENIÈRE, à Angers; MOUSSU, à Beaufort; HOSSARD, à Châteauneuf-sur-Sarthe; A. BONTEMPS, à Cholet; MAILLET, à Doué-la-Fontaine; DAMICOURT, à Saumur. (236)

LE

MONITEUR DU SAUVETAGE

JOURNAL DES SAPEURS-POMPIERS ET DES SAUVETEURS

Recueil mensuel contenant 32 p. d'impression et formant vol. à la fin de l'année.

PRIX D'ABONNEMENT: Paris, 6 fr.; — Départements, 7 fr. 50 c.; — Etranger, 10 fr.

Les abonnements partent du 1^{er} octobre de chaque année.

On s'abonne en adressant un mandat de poste, au nom de M. CH. BAUDEAU, l'un des administrateurs du journal; on s'abonne aussi chez tous les libraires, directeurs de postes et de messageries, et au bureau de l'Echo Saumurois.

NOTA.—L'administration du Moniteur du Sauvetage a créé aussi, dans ses bureaux, une agence de commission spéciale aux Sapeurs-Pompiers, et messieurs les officiers commandant les compagnies trouveront, en s'adressant à cet honorable intermédiaire, tous les objets nécessaires à leur matériel, à leur équipement; le tout aux meilleures conditions possibles de bonne qualité et de bon marché. (Franco.)

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.